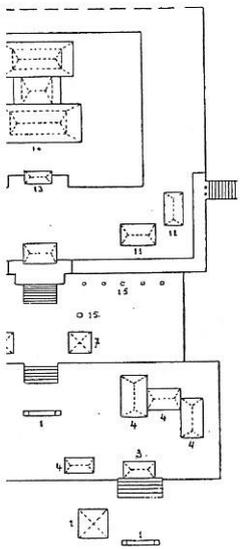


L'émulation  
1, Janv. 1903,  
P. 8.

in historique, car les édifices égarés la descendance directe des s Aïnos. s supports principaux, les archi- t tantôt du bois de kéaki (*Planera* lui de l'orme, tantôt et surtout es que le hinoki (*Chamaecyparis meria japonica*) (2). — Pour les es, colonnettes, balustrades — le e première tout à la fois élégante, itre, de vieux troncs nouveaux et sont très prisés par les amateurs :eaux de véranda ou montants de

cherchés, dit M. Ussèle (3), pro- ant poussé à une assez grande nt; les couches atteignent alors e d'épaisseur et les qualités. ainsi sont considérées comme très accroissements ondulés donnent bel effet (4). » les Japonais ont su pleinement rchitectoniques du bois, et conce-



- 9. Temple Yakushi Nyorai.
- 10. Porte « Yoméi ».
- 11. Estrade pour les danses sacrées.
- 12. Autel secondaire.
- 13. Porte « Kara ».
- 14. Oratoire.
- 15. Lanternes, etc.

atiquie du temple funéraire de Iéyas.  
roximative de 1 : 1000.

voies toutes différentes des nôtres, es, quelquefois sublimes. des châlets alpestres et des isbas ions dans cet ordre d'idées que nnes, de proportions modestes (5). a produit, et produit encore, des pagodes et des mausolées. ides considérations relatives à la quons-nous maintenant à relever tères généraux des monuments

es ayant cours dans nos contrées, ou palais — forme une « unité » ; itement liées les unes aux autres, il toit. Dans une église gothique, la nef, le chœur, les tours, les

1 calcaire.  
employé dans les temples shintoïstes et

non seulement un monument en lui-même, mais aussi un son « cadre ». Il recherche autant que possible un emplace- ment remarquable par sa beauté propre, de préférence le penchant d'une colline couverte de cèdres séculaires et d'où l'œil embrassera de larges horizons.

Un temple est très fréquemment un point de vue. Tel le Kyomizoudera, de la terrasse duquel on domine la ville de Kioto tout entière ; tel encore le temple Nigouatsoudo, d'où le regard s'étend au loin sur la plaine de Nara, mollement ondulée, parsemée de rivières d'un vert tendre, de fourrés de cryptomérias au feuillage foncé et de hautes touffes de bambous.

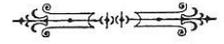
Pareillement, les palais ne forment qu'un tout avec leur jardin. Ils se composent de corps de logis dispersés dans un parc ou étagés sur une pente, rattachés les uns aux autres par des galeries et des ponts. Tel le palais Kodaiji à Kioto.

Enfin, et ceci découle des considérations précédentes, l'édifice japonais quel qu'il soit — sanctuaire, clocher, ou salle du trône — est le plus souvent isolé. Tout autour de ses quatre faces est ménagé l'espace nécessaire pour qu'il puisse être contemplé en entier d'un seul coup d'œil, comme chez nous un tableau ou une statue.

Dès lors toutes ses parties acquièrent une égale valeur. Aussi le toit, regardé comme d'importance secondaire par nos architectes, et généralement invisible, est-il envisagé par les constructeurs du Nippon comme un des facteurs concourant le plus efficacement à la beauté de l'ensemble.

Ces quelques observations préliminaires, concernant tous les monuments japonais indistinctement, nous permettent de passer à l'examen des particularités les plus marquantes de l'architecture religieuse, puis de l'architecture civile.

(A suivre).



## CONCOURS

Le concours pour le monument du Bocq, à St-Josse-ten-Noode, vient d'être jugé ; c'est l'originale composition du sculpteur Kemmerich et de l'architecte Sneyers, qui a été désignée pour l'exécution.

\* \* \*

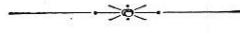
Le concours de l'Exposition de Liège (façades des Vennes) vient d'être jugé par un jury composé de MM. Nyst, président ; Acker, Janlet et Soubre, architectes, délégués des concurrents ; Hassé, Lousberg et Remouchamps, archi- tectes ; Beaulieu, Jacquemin, Mahiels, ingénieurs.

Ce jury a classé premier, (prime de 4000 fr.) le projet de M. De Braey, architecte à Anvers.

Second, (prime de 1500 fr.) le projet de M. François Jacob, architecte à Verviers.

Une prime de 750 fr. a, en outre, été attribuée au projet portant la devise « Premier Lustre », auquel les engagements d'entreprise faisaient défaut, mais dont le mérite était remarquable.

Comme il était à prévoir, par suite des vices du pro- gramme, ce concours qui aurait dû susciter une grande émulation parmi les architectes, n'a réuni en tout et pour tout que 5 projets, dont 2 ont été mis hors concours.



## NOMINATIONS

Notre sympathique confrère Acker vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie de Belgique ; nous lui présentons à ce sujet nos plus sincères félicitations.

\* \* \*

A la suite de l'Exposition de Turin, le roi d'Italie vient de créer M. Fierens-Gevaert, commandeur, l'architecte Horta, officier et les architectes Léon Govaerts et Léon Sneyers,